

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds. ItemBigot de Monville, Alexandre. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | Lettre de l'Archevêque de Harlay à Richelieu](#)

Bigot de Monville, Alexandre. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | Lettre de l'Archevêque de Harlay à Richelieu

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0667

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bigot de Monville, Alexandre](#)

Références bibliographiques[Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Lettre de l'archevêque de Harley
à Richelieu.

Le menu de la messe des hôtes ne consiste
qu'en l'apôtre. L'instruction que l'archevêque donne
au peuple " se perd à moitié par la précaution de
l'écrit décompte qui menu le service que l'on
meille être une prière que je prie...

Tu es sûr qu'il pleure à l'occasion
d'aimer beaucoup l'honneur et conduit, cette sorte
inviolable; et la croix marchant, qu'on l'ordonne
avec la troupe...

Autant de choses d'ordre à imiter par ceux
qui ne se font pas de la même façon de
qui ne peut se punir?...

L'oubli d'une mère de qui l'on veut punir
l'enfant, se châtier et venger la perte de
l'autre; et ainsi s'étendre à l'autre Esprit
et ce peu de lumière qui reste à Israël.

Si je suis si malheureux que les bouches
vos oreilles à un instant, et que mes vœux
empêchent que j'obtienne la miséricorde que vous
obtenez une miséricorde au moins, mais,
qu'il me soit dernière grâce, que j'attende
en + soit de toutes,  que l'œuvre de notre

1003
Maintenant, il soit permis au Peuple de souffrir
par son trépass, puis qu'il a de nous
donner non seulement de croire en lui, mais de
souffrir par lui."